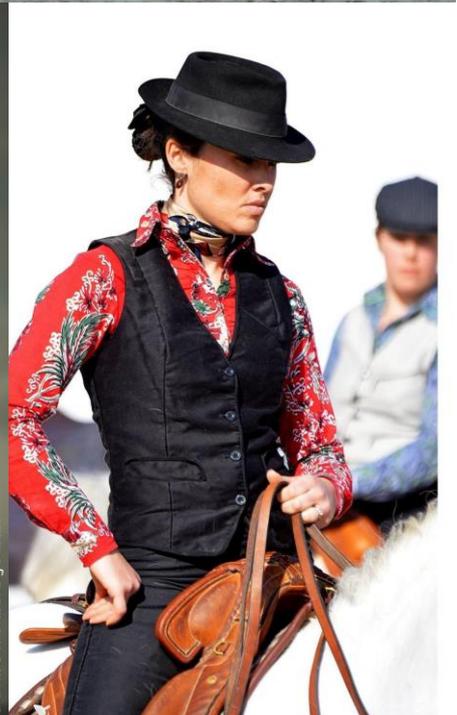


Bulletin Municipal

Saint Genies de Malgoirès



Mauvé Diémann-Bj ind art

Mars 2021



SOMMAIRE

- Édito.....3
- Informations municipales.....4 - 8
- Syndicat Leins Gardonnenque.....9
- Nîmes Métropole.....10-12
- Le village.....13 -18
- Les associations.....19
- Les jeunes.....20 - 21
- Numéros utiles22
- État civil et calendrier,,.....23

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES en mairie 2021-2022

Mercredi 01 sept de 16h – 19h

Jeudi 02 sept de 14h – 17h

Vendredi 03 sept de 9h – 12h

Mercredi 02 mars de 16h – 19h

Jeudi 03 mars de 14h – 17h

Vendredi 04 mars de 9h – 12h

Mairie de St Geniès de Malgoirès

Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h - Sauf le mercredi après-midi

Téléphone : 04.66.63.87.87

Nouveau mail : accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr

Site internet : www.saintgeniesdemalgoires.fr

- **Service urbanisme** : tous les après-midis (sauf le mercredi) de 14h à 17h, les permanences de l'élú M. DOUSTALY s'effectuent uniquement sur RDV.
- **CCAS** : les permanences de l'élú M. LECAMP s'effectuent sur RDV les jeudis matin.

- *Rédacteur en chef : Jean-François DURAND-COUTELLE, Marie-Françoise MAQUART et La commission communication*
- *Crédit photos : Mairie de St Geniès de Malgoirès, dépôt légal à parution*
- *Impression et conception : HENNEUSE Emanuelle et ETIKPRINT - Imprimé avec papier respectant l'environnement*



ÉDITO

Jean-François DURAND-COUTELLE

Le Maire

Chèr(e)s administré(e)s, Chèr(e)s ami(e)s

Avec difficulté, mais néanmoins conviction et détermination, les élus poursuivent leurs actions et se donnent les moyens de réaliser leurs projets. Cela suppose de passer par le système compliqué de la visio conférence, dont la technique nous joue parfois des tours; quelques rares réunions, en petits groupes masqués, ont lieu en présentiel. C'est ainsi que le PEM (Pôle d'Echange Multimodal) avance du côté de la gare. Bientôt les travaux vont pouvoir démarrer.

La construction du nouveau réservoir, prévu par Nîmes Métropole, lui aussi va pouvoir bientôt commencer. Après la mise en sens unique et l'interdiction de stationnement sur une partie du circuit, nous réfléchissons à la réalisation de trottoirs et de places de parking afin de définitivement sécuriser le parcours entre les deux écoles. Le projet de nouveau hangar municipal commence à prendre forme et nous permettra de détruire l'ancien, situé route de Gajan, très vétuste. Il sera remplacé par une maison en partage destinée à accueillir, pour un loyer modeste, des personnes isolées et commençant à prendre de l'âge pour leur proposer un logement plus convivial tout en conservant leur indépendance. Cette construction nous permettra aussi d'élargir un peu cette route et d'y prévoir des trottoirs et quelques places de stationnement. Ce type de maison permettra aux locataires de conserver leur indépendance, tout en leur proposant de l'aide, des espaces communs et des animations.

Nous poursuivons, avec la Police municipale, nos efforts de sécurisation de la circulation et du stationnement. Comme vous l'avez constaté nous avons été obligés d'annuler toutes les manifestations de fin et de début d'année (pas de lotos, pas de fête pour les enfants, pas de spectacles). Néanmoins dans l'espoir d'une amélioration de la situation, nous allons vous proposer quelques manifestations en plein air pour commencer, dans le respect, bien sûr, de tous les gestes barrière. Les différentes associations, sportives ou non, elles aussi souffrent. Elles sont obligées de fonctionner au ralenti, quand elles peuvent encore accueillir leur public.

Chacun doit se réinventer pour survivre.

Nous vous souhaitons bon courage dans l'espoir de vous retrouver, tous, très bientôt, pour de nouveaux moments de convivialité et de partage.

Le Maire, Jean-François DURAND-COUTELLE et son équipe



Pissou nous manque

Personnage passionné et engagé, Pissou avait assuré la tâche de vice-président de l'Union Taurine pendant que son frère Anatole en était président. Il avait une approche éthique très marquée des traditions camarguaises : il n'aimait pas les chevaux de couleur pour le travail en manade et les abrivades (un cheval camargue est blanc ou gris clair), pas plus que le charbonnage (action virile des atrapaïres pour favoriser l'évasion des taureaux lors des abrivades).

Pissou avait écrit des nouvelles emplies de lyrisme (Il m'appelait Saint-Geniès, Sa Majesté la Reine, Coquin de sort,... certaines sont à la bibliothèque municipale) et réalisé des diaporamas poétiques diffusés lors du festival des films taurins (à Gallargues en 2015, La Mirè de Miracleto en 2017, Glori i Biou en 2018, La Camargue de Pierre Aubanel en 2019, Pissou en 2020).

Sous une apparence austère se cachait un homme d'une grande sensibilité.

L'association AMPHORE lui rendra hommage lors des journées du patrimoine, en septembre 2021, en organisant une visite du village « à la manière de Pissou ».



Retour du printemps : laissons place à la végétation spontanée et à la biodiversité

Avec le retour du printemps, outre les bourgeons, ce sont souvent les herbes folles que nous voyons pousser. Cette végétation spontanée, souvent qualifiée de « mauvaises herbes » est souvent considérée comme indésirable et devant être éliminée à tout prix ... Pourtant, si dans les interstices de la chaussée, les fissures de vos murs ou dans votre jardin, pissenlits, cymbalaires, plantains et autres font de la résistance, cela n'engendre pas de grands désagréments ni de dégâts... contrairement à l'utilisation des pesticides qui aura nécessairement un impact sur notre environnement et notre santé (particules dans l'air, résidus dans le sol de votre jardin et dans les eaux de ruissellement).

Depuis 2017, la réglementation interdit l'utilisation de pesticides dans les espaces verts accueillant du public, ce que Saint-Geniès applique dans tous ses espaces, y compris le stade et le cimetière. Pour cette raison, la commune a obtenu le label « Terre saine » attribué par FREDON Occitanie. D'autre part, il est interdit aux particuliers de se procurer et d'utiliser des pesticides depuis le 1er janvier 2019.

Si vous êtes tentés d'utiliser des produits phytosanitaires encore en votre possession, nous vous rappelons donc non seulement l'interdiction de le faire (et la possibilité de les rapporter en déchèterie) mais surtout l'existence d'autres moyens d'entretenir votre jardin qui gagnera beaucoup à rester plus naturel. Ensuite, lorsque vous croiserez de la végétation spontanée dans les rues, observez là : de nombreuses mauvaises herbes fleurissent, attirent des insectes que l'on ne voyait plus en zone urbaine et nourriront des oiseaux qui peinent parfois à en trouver. Alors un village propre, est-ce vraiment un village sans herbe ? Si les herbes folles finiront par rencontrer le Rotofil des agents, elles auront pourtant fait plus de bien à notre environnement que les bouteilles, masques et canettes qui y sont abandonnés régulièrement, à notre plus grand regret !

Pour aller plus loin dans la découverte des plantes qui se sont adaptées à nos espaces urbains :

<https://www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue/>

Pour vous aider à jardiner sans pesticide, nous vous conseillons les livrets pratiques mis en ligne par FREDON Occitanie - lien direct depuis le site de la mairie.

Téléchargez notamment les fichiers suivants :

- « guide-jardiner-natureMEDDE »
- « MonJardinDAgrement_SMAGEGardons »
- « MonPotagerSansPesticides_SMAGEGardons »



Du jardinage au naturel à l'observation des « sauvages de votre rue », en voilà de bonnes raisons de se réjouir de l'arrivée du printemps !



L'épareuse en action

Le nouveau tracteur et son épareuse sont arrivés fin novembre à la mairie et, depuis, Mathieu et l'équipe verte s'activent pour nettoyer les fossés. La rapidité et l'efficacité du travail s'en trouvent radicalement améliorées : l'eau va pouvoir s'écouler plus facilement. Mais aucun outil efficace ne réussira à nous débarrasser facilement des déchets qui envahissent rues, places, fossés et trottoirs... autant de temps perdu par nos agents !

Obligation légale de débroussaillage (OLD)

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité. Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui. En application de l'article L 134-7 du Code Forestier, le maire doit assurer le contrôle de l'exécution des obligations de débroussailler par ses administrés. En cas d'absence de débroussaillage, il doit faire exécuter d'office le débroussaillage sur les terrains concernés, après une mise en demeure des propriétaires.

DÉBROUSSAILLER = SÉCURITÉ

Pourquoi débroussailler ?

Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation.

Comment débroussailler ?

- éliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre,
- couper les herbes, les arbres, les petits arbustes,
- espacer les arbres,
- élaguer les branches basses,
- entretenir en permanence la zone débroussaillée.

Protégez votre maison et votre famille.
La prévention c'est l'affaire de tous !

LES FEUX DE FORÊT
ça n'arrive pas qu'aux autres !

Mettez-vous dans le feu de l'action !

JE DÉBROUSSAILLE sur 50 mètres autour de ma propriété et sur 10 mètres autour de mes voies d'accès. Je me renseigne sur les différents cas de figure en fonction de la zone concernée.	J'ENTRETIENS mon jardin en veillant à ne pas laisser de végétaux morts ni d'arbres contre ma maison ou surplombant ma toiture. mes gouttières et ma toiture ! Pas de végétaux morts dedans ou dessus !
JE SURVEILLE MES BRAISES pas de barbecue sur sol sec combustible mais un barbecue bâti et attaché à ma maison.	JE SUIS VIGILANT mes mégots dans le cendrier. En été, évitez toutes étincelles lors des opérations d'entretien.

JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE,
ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non respect de mes obligations.

REGLEMENTATION :

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires et à la charge du propriétaire de la parcelle dans les cas suivants :

- en zone urbaine délimitée par un Plan Local d'Urbanisme (PLU), toute parcelle, même sans construction, sur l'intégralité de la parcelle,
- en zone non urbaine, dans les forêts, bois, plantations, reboisements, et garrigues ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que le long des voies privées y donnant accès
- les terrains à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine sont soumis aux deux réglementations. En zone non urbaine, lorsque le débroussaillage obligatoire s'étend au delà de la limite de propriété, sur une parcelle voisine non soumise au débroussaillage obligatoire (sans construction), il doit être continué à la charge du propriétaire de la parcelle soumise (construction) après en avoir informé le propriétaire en lui demandant l'autorisation de pénétrer sur son terrain.

LA PERIODE HIVERNALE EST PROPICE POUR DEBROUSSAILLER PENSEZ-Y !

La commune va prochainement envoyer un courrier aux propriétaires des terrains situés à la périphérie immédiate de la zone urbanisée ou en lisière de la zone urbanisée pour leur demander avant le printemps de réaliser les travaux relatifs aux obligations légales de débroussaillage.

INFOS MUNICIPALES



GINETTE COMBE

Élue en 1995 pour la 1^{ère} fois au conseil municipal, c'est avec un dévouement total qu'elle s'est occupée de la publication du bulletin municipal. Elle s'occupait aussi de la foire de mai, du repas républicain du 13 juillet et du feu d'artifice du 14 juillet ainsi que du marché de Noël et de la distribution des colis. Militante convaincue, elle menait toutes ces actions avec une conviction sans faille.

Aux nouveaux arrivants et gardons le contact

Vous avez cherché un village où vous installer durablement et votre coup de cœur s'est porté sur St Geniès de Malgoirès. Bienvenue dans notre commune qui a su conserver son âme de village où s'équilibrent le bien-être de la campagne avec les commodités de la ville, qui s'attache à être agréable et vivante.

Venez vous faire connaître à la mairie où nous nous ferons un plaisir de vous accueillir et de vous inscrire pour la future réception des « Nouveaux Arrivants » ou signalez-vous à l'adresse mail :

accueil-etatcivil@ saintgeniesdemalgoires.fr.



En effet, celle-ci était prévue le 20 Novembre dernier mais n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire qui nous interdit de vous réunir collectivement.

Faire connaissance par ces temps difficiles, nous en avons toutes et tous tant besoin, nous retrouver, dialoguer. À ce jour, nous continuons de subir les mêmes obligations et recommandations face à ce virus et à ses différents variants et ce, à notre grand regret. Pour autant, vous trouverez réponses à vos questions au sein de la mairie sur la plupart des sujets qui accompagnent votre implantation médiogozine :

- Transports en commun (la gare et ses multiples trains TER au quotidien - Bus)
- Associations en tous genres
- Equipements sportifs, culturels et culturels
- vie scolaire
- Identités multiples : village viticole - village de traditions - manifestations diverses.

Néanmoins, la commission des « Nouveaux Arrivants », aux côtés de Monsieur le Maire et son Conseil municipal, reste disponible afin de vous guider vers les services les mieux appropriés pour répondre à vos besoins et vous donner entière satisfaction.

D'ores et déjà, quelques démarches prioritaires sont à mettre en pratique dès votre arrivée auprès de : - votre caisse primaire d'assurance maladie les informant de votre changement d'adresse. - Inscrivez vous sur les listes électorales auprès de la mairie - Pensez à modifier votre carte grise vu votre changement de domicile, et ce dans un délai d'un mois après votre déménagement. - Inscrivez vos enfants pour leur nouvelle scolarité sur le village et n'oubliez pas d'aviser le Directeur de l'établissement de votre déménagement afin d'être en possession du certificat de radiation de vos enfants.

Nous espérons que vous êtes heureux du choix que vous avez fait de vivre à Saint-Geniès, que vous vous y sentez bien et que vous avez envie d'y rester et de vous impliquer à quelque niveau que ce soit dans son destin.

Gardons tous ensemble la confiance de pouvoir très rapidement se donner rendez-vous autour du verre de l'amitié pour exprimer de vive voix vos impressions sur ce village plein d'histoire et de traditions.

Robot d'appel et inscription sur le site de la mairie

Comme nous vous l'avons rappelé dans les bulletins précédents, le village est soumis à un certain nombre de risques naturels (inondations, incendie, canicule, etc.). Nous ne pouvons pas lutter contre la nature, mais nous pouvons prévoir et nous protéger.

Pour cela un robot d'appel (GEDICOM) peut enregistrer vos numéros de téléphones (de préférence des numéros de mobiles) afin de vous prévenir en cas de danger. Partant du principe qu'un homme averti en vaut deux, nous vous proposons de vous inscrire sur le site de la mairie pour être répertoriés et donc prévenus des dangers qui peuvent vous menacer.

Les renseignements que vous donnerez restent secrets, y compris pour la mairie.

www.saintgeniesdemalgoires.fr ; onglet SÉCURITÉ en haut à droite.



téléalerte.))

À propos de stationnement

Pour éviter les stationnements abusifs qui encombrant la voie publique, Monsieur le maire, officier de police judiciaire, vient de prendre un arrêté **interdisant le stationnement de tous les véhicules au même endroit plus de 96h d'affilée**. Des panneaux allant dans ce sens seront apposés aux 5 entrées de la commune.

D'autre part, pour faciliter l'accès aux commerces de centre village durant leurs heures d'ouverture, Monsieur le maire et la police municipale étudient l'instauration de quelques **places de parking en zone bleue** de manière à limiter le stationnement dans le temps à ces endroits et de faciliter l'accès aux commerces du centre village et la rotation des emplacements pour la clientèle.

Des disques, spécifiques à cette zone bleue, seront gratuitement mis à disposition des conducteurs dans les commerces et à la mairie.



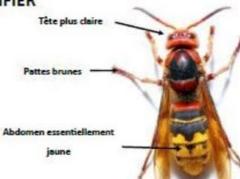
Lutter contre l'invasion des FRELONS

La municipalité a signé une convention de partenariat avec GDSA 30 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard) pour supprimer les nids de frelons qui commencent à envahir notre territoire. Son intervention est bénévole et gratuite sur les domaines publics et privés. Mais, en fonction du service rendu, GDSA 30 accepte les dons de soutien.

Dès le printemps, il faut vraiment être vigilant : ce frelon attaque massivement les abeilles et autres insectes. Sa prolifération impacte durement la biodiversité et l'apiculture. Dans les haies ou abris divers ils peuvent vous exposer au risque de nombreuses piqûres. Un dépistage précoce et la destruction des nids primaires doivent donc se faire le plus tôt possible notamment au printemps (mars-avril-mai). Dans le nid primaire, la femelle frelon fécondée, débute sa ponte de fin février à milieu mars. **C'est à cette période qu'il faut donc être particulièrement attentif** : bien surveiller les plafonds des abris, des sous-pentes, des vérandas ou terrasses couvertes... Si vous apercevez un nid primaire au printemps ou un plus gros en été, **contactez la mairie** qui vous mettra en relation avec le référent de secteur du GDSA.

FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER

 <p>Pattes jaunes Cercle jaune sur le premier segment de l'abdomen Dernier segment de l'abdomen Jaune orangé</p> <p>Frelon asiatique (taille réelle 2 cm) à détruire.</p>	 <p>Tête plus claire Pattes brunes Abdomen essentiellement jaune</p> <p>Frelon européen (jusqu'à 4cm) à préserver.</p>
--	--

COMMENT RECONNAITRE SON NID

 <p>Nid Frelon asiatique Trou d'entrée du nid sur le côté</p> <p>peut atteindre 80cm de diamètre La plupart du temps dans les arbres à des hauteurs d'une quinzaine de mètres</p>	 <p>Nid Frelon européen Trou d'entrée du nid au dessous</p>
---	--

Association «loi 1901» regroupant plus de 400 apiculteurs, pour des missions d'information et de soutien sanitaire, la défense collective face à toutes les menaces sur l'abeille et depuis quelques années, une mission bénévole de lutte contre le frelon asiatique reconnu par arrêté ministériel de décembre 2012 comme un danger sanitaire de 2^{ème} catégorie.

PAGE DE L'OPPOSITION

Solidarité – Mutualisation

Le 8 février 2021, en conseil communautaire de l'agglomération NÎMES Métropole a été présenté le rapport d'orientation budgétaire. Parmi les nombreux points abordés, il était question :

De l'augmentation du prix de l'eau.

De l'augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Entre parenthèses, avec cette dernière décision, les habitants Saint Geniès pourraient aussi se voir attribuer, s'ils le souhaitent et comme à NÎMES, des containers poubelles gratuits au lieu d'être contraints de mettre pendre leurs sacs de déchets. Le village n'en serait que plus propre.

De la mise en place de la taxe GEMAPI.

La taxe GEMAPI est une taxe additionnelle aux taxes d'habitation, foncières et de cotisation foncière des entreprises dont les taux additionnels sont calculés à partir du produit voté par la collectivité locale. Taxe que l'ancien conseil municipal avait toujours refusé de mettre en place.

En effet, cette gestion ne devrait-elle pas incomber à l'Etat qui doit assurer son rôle de protection des biens et des personnes ? Cette taxe est une double peine ; d'une part pour les habitants sinistrés par les inondations, et d'autre part par la fiscalité qu'ils devront acquitter.

Le montant évalué pour ces trois taxes serait de huit millions d'Euros. C'est encore une fois notre pouvoir d'achat qui sera impacté.

Disponible sur FACEBOOK (Copie d'écran)

A la question posée par un de nos concitoyens.

« Pourvu que la solution de facilité (Augmenter les impôts locaux) ne soit pas la réponse de cette nouvelle équipe! »

Voici la réponse qu'apportait la mairie lors du conseil municipal du 23/05/2020.

[Mairie Saint Génies de Malgoirès](#)

depuis le début de cette campagne nous avons expliqué que nous n'allions pas choisir la facilité.

Une augmentation du taux communal des impôts n'est donc pas au programme actuellement rassurez vous.

Au dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a présenté deux délibérations pour demander le retrait de la commune de Saint Génies des pôles Vie locale et Communication du syndicat mixte.

Nous, élus de l'opposition avons voté contre, car nous pensons que c'est une erreur.

Pôle Vie locale

- Qui permet la mise en commun gratuite de matériels déjà acquis par la communauté de communes, (tels que Bus, Barrières ville, Barrière manifestations taurines, Estrades, Ecrans, Projecteurs, etc...).

A la question posée, pourquoi ce retrait ? Il nous a été répondu que tout ce matériel serait prêté.

Mais par qui ? Par NÎMES Métropole, qui à priori ne possède pas de tels équipements, ce qui est confirmé par certains maires siégeant à l'Agglomération. Devra-t-on louer ces équipements comme semble le faire NÎMES Métropole ? Où sont les économies ?

- Qui permet aussi plus de spectacles et d'animations (Pièces de théâtre, Cinéma, Artistes, Fête du vélo, journée du jeu).

A la question posée, pourquoi ce retrait ? Réponse : Cela fait doublon avec l'agglomération.

Alors qu'un sondage sur notre territoire, fait apparaître que les habitants sont demandeurs de spectacles, on ne perçoit pas le doublon quand on sait que NÎMES Métropole offre seulement un spectacle par an (Les vendredis de l'Agglomération), et un an sur deux les journées du Jazz.

Pôle Communication

Certes Saint Geniès a les moyens de gérer sa communication, mais pas certaines autres communes.

Cette mutualisation fait baisser les coûts, alors restons solidaires.

Pour garantir et pérenniser l'offre, mutualisons. Il n'y a pas de gagnant, pas de perdant.

Souvenons-nous que, dans les années 2000, c'est grâce au travail, à la volonté et à la persévérance des élus de La Rouvière, Montignargues, Moussac, Saint Geniès, Saint Mamert et d'autres, que les villages se sont réunis et associés pour créer la Communauté de communes « Leins Gardonnenque » pour faire vivre mieux leur commune et leur territoire.

Angèle De Luca, Sabine André, Éric Grandini, Michel Martin

LE SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Le Syndicat a, dès le départ, été conçu pour fonctionner à la carte : chaque village y choisit les services qui lui conviennent. Le coût global, de ce fait, est mal mutualisé.

Budget prévisionnel 2021 (non voté encore)

PÔLES	Villages membres du pôle	COÛT 2020 pour St-Geniès	Participants de St-Geniès
Petite Enfance (RAM crèche ; LAEP)	Dions, Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, CC Pays de Sommières (pour Parignargues), Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Saint-Mamert, Sainte-Anastasie, Sauzet	100 395 €	22 enfants
Enfance Jeunesse	Fons, Gajan, La Rouvière, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Saint-Mamert, Sauzet	125 585 €	80 enfants
Vie Locale	Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Sauzet	9 952 €	< à 7 pers/spectacle (chiffre de 2019)
Natation	Collorgues, Fons, Gajan, Garrigues, La Rouvière, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Saint-Mamert, Sauzet	12 189 €	
Sport	Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Saint-Bauzély, Saint-Geniès	5 214 €	
Urbanisme	Fons, Gajan, La Rouvière, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Saint-Mamert, Sauzet	10 701 €	
Action Sociale	Fons, Gajan, Maressargues, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Saint-Mamert, Sauzet	2 832 €	
Communication	Fons, Gajan, Montagnac, Montignargues, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Saint-Mamert, Sauzet	2 980 €	
Propreté	Fons, Gajan, Montagnac, Montignargues, Moulézan, Saint-Bauzély, Saint-Geniès, Sauzet	54 020 €	

Les clefs de répartition actuelles sont en notre extrême défaveur et les coûts administratifs exorbitants. Face à ces coûts exorbitants, la mairie a décidé de faire des économies en sortant de quelques pôles. Par exemple : la communication dont l'essentiel est géré par nos agents, mais aussi Vie locale qui fait doublon avec les autres programmations culturelles ainsi que le balayage mécanisé trop cher.

Nous faisons tout pour ne pas élever les impôts, ce choix est l'un des moyens pour y parvenir.

Contribution de Saint-Geniès aux différents pôles du Syndicat

ANNÉE	Coût pour St-Geniès	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2017	377 349 €	176 786 €
2018	341 925 €	184 414 €
2019	304 281 €	199 943 €
2020	329 548 €	240 544 €
2021	320 335 €	Budget non voté encore

Saint Geniès, point de départ de la 2ème étape de l'Étoile de Bessèges 2021

C'est devant un public clairsemé, huis clos décrété pour cause de crise sanitaire, que le départ de la 2ème étape de la 51ème édition de la course cycliste l'Étoile de Bessèges que le départ fut donné à 13h45 le jeudi 4 février dernier. C'est la journée du Grand Prix de Nîmes Métropole, lancé par le maire de Saint-Geniès, monsieur Durand-Coutelle et le président de Nîmes Métropole, Monsieur Proust. Rappelons que l'Étoile de Bessèges lance la saison cycliste européenne.

Accompagnés par une centaine de voitures, ce sont 154 coureurs répartis en 22 équipes (dont 11 membres du World Tour) qui prirent le départ de St-Geniès, suivis par les spectateurs de France mais aussi du Danemark, d'Espagne, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Angleterre.

Le Belge Timothy Dupont vainqueur

Une première à juste quelques kilomètres de l'arrivée, et la seconde, affolante au regard des images retransmises par la chaîne L'Équipe, dans le dernier rond-point précédant la ligne finale. Comme un chien sorti d'un jeu de quilles, le Belge Timothy Dupont, de l'équipe Bingoal-WB, a levé les bras en vainqueur, et le Français Christophe Laporte, classé cinquième de l'étape, conserve le maillot de leader.



**L'AGGLO MET EN SERVICE
UNE NAVETTE
POUR VOS RENDEZ-VOUS
DE VACCINATION**



**QUELLES CONDITIONS POUR
EN BÉNÉFICIER ?**

- ✔ J'ai 75 ans et +
- ✔ J'ai obtenu un rdv de vaccination dans l'un des 2 centres de vaccination à Nîmes (CHU ou Costières).
- ✔ J'habite une commune de l'agglomération de Nîmes Métropole.
- ✔ Je suis autonome dans mes déplacements (pas de transport médicalisé).



LE JOUR DE MA VACCINATION

La navette assurera mon transport aller/retour entre mon domicile et le centre de vaccination.

et c'est GRATUIT !

LORS DE MON APPEL

✔ J'informe l'hôtesse du jour et de l'heure de ma vaccination, du lieu de prise en charge et du lieu de vaccination.

✔ L'hôtesse m'attribuera un créneau horaire pour l'aller et le retour.

✔ La veille après-midi, Tango m'appellera pour confirmer l'heure de ma prise en charge.

COMMENT RÉSERVER ?

✔ Dès que j'ai un rdv de vaccination, je contacte le **0 970 818 638**

✔ La réservation peut être faite jusqu'à la veille midi.
(le vendredi avant midi pour le lundi)



Vaccinations par le vaccin Astra Zeneka

Les médecins du village pratiquent cette vaccination dans leur cabinet

les personnes qui désirent se faire vacciner doivent prendre contact avec leur médecin traitant :

Si patient + Covid : attendre 3 mois pour vacciner

La vaccination ne dispense pas des gestes barrières tant que le virus circule parce que l'on peut être porteur sain.

Le vaccin Astra Zeneka est actif sur les variants.

Ce vaccin peut occasionner un état grippal les jours suivant la vaccination mais sans gravité.

Ce vaccin est aujourd'hui prescrit pour les personnes de 50 à 74 ans inclus avec une comorbidité ainsi que les personnes de 75 ans et plus ;

Liste des comorbidités :

Obésité (IMC>30)

HTA compliquée

Insuffisance cardiaque

Diabète I et II

Insuffisance rénale chronique

Insuffisance respiratoire

Cancers de moins de 3 ans

Transplantation d'organe greffe de moelle



Nîmes Métropole dans le respect des TRADITIONS : la bouvine à l'honneur

L'Agglo veut mettre en valeur nos traditions taurines. Qu'il s'agisse de tauromachie ou de bouvine. Pour cela une nouvelle organisation est mise en place.



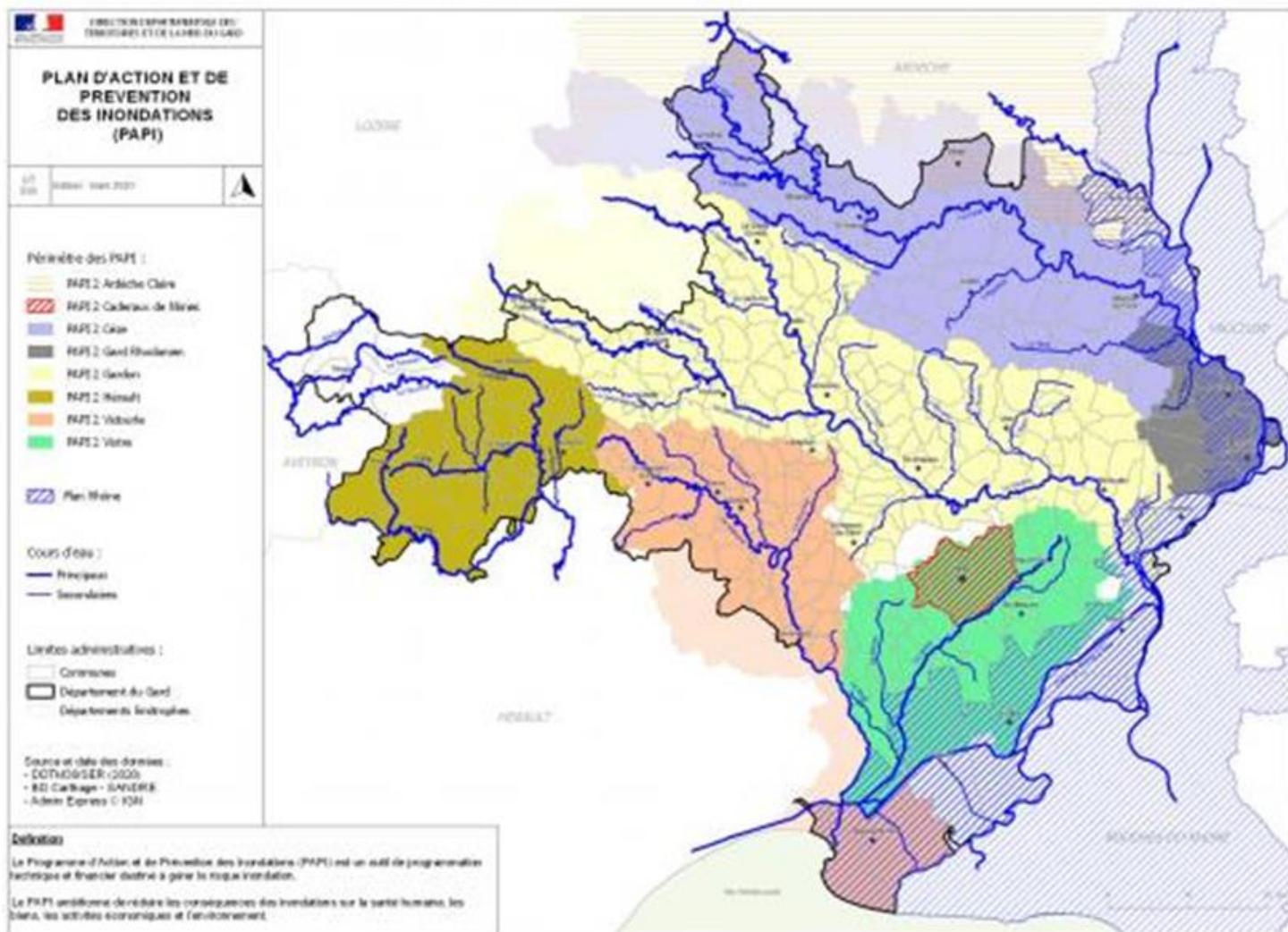
7 secteurs géographiques sont définis sur l'ensemble du territoire pour y faire tourner des spectacles et chaque année 3 secteurs géographiquement éloignés (en plus de la ville de Nîmes) accueilleront les différentes manifestations et concours. Ces manifestations s'organiseront autour d'abrivades, de tientas, de concours de raseteurs, etc...avec au final, à Nîmes, la remise des prix.

Toutefois cette année et l'an prochain, compte tenu des contraintes de la crise, ces manifestations seront incluses dans les fêtes votives, ce qui devait en être détaché au départ. Notre secteur de Leins Gardonnenque n'a pas été retenu cette année mais le sera l'an prochain. Il va de soi que, comme pour le théâtre et les concerts tous les habitants de l'Agglo sont largement invités à participer à toutes les manifestations quel qu'en soit le lieu.

Nîmes Métropole, quelles orientations budgétaires ? (8 février 2021)

Quelques rattrapages de prix sont à prévoir. L'augmentation de 2% du prix de l'eau était prévue pour suivre l'évolution du coût de la vie, en tenant également compte de l'absence d'évolution du prix de l'eau depuis le 1^{er} juillet 2019. Ainsi, depuis 2021, le prix de l'eau au m³ sur notre territoire est de 3,37€ soit bien en deçà du prix moyen constaté en France qui est de 4,08€/m³.

La TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) passerait de 10,71 à 11,71%. Cette augmentation est nécessaire au bon fonctionnement de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Durant de nombreuses années, l'agglomération, par choix politique, a rogné l'épargne de 10 millions d'€ qu'elle avait en réserve, afin d'équilibrer ce budget annexe qui était structurellement déficitaire. Aujourd'hui, cette vision à court terme doit cesser au profit d'une gestion saine et durable. Il est de la responsabilité de Nîmes Métropole de garder un haut service public lié à la collecte et au traitement des déchets. Cette revalorisation n'est pas que le résultat d'une mauvaise gestion et d'une baisse des taux sur l'ensemble de l'agglomération mal maîtrisées. C'est aussi dû au désengagement de l'État et à son augmente dramatique de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. D'ici 2025, le prix à la tonne pour l'incinération sera multiplié par 5 et pour l'enfouissement par 3. Les habitants du village méritent un service de qualité et non une dégradation du service par souci d'économie.



Nîmes Métropole détient depuis le 1er janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI). L'Etat, n'assumant plus cette responsabilité, a voté l'autorisation, pour les institutions qui doivent récupérer cette action, de créer une taxe spécifique qui doit apporter 4,6 Millions d'€ afin de financer les travaux de prévention des inondations (Papi 3 - programmes d'actions de prévention des inondations-). Pour mémoire rappelons que le « barrage » qui protège le village contre les inondations a coûté 5 millions d'€ à la collectivité européenne et nationale et non au village. Le coût, sur la commune de Saint-Geniès-de-Malgoirès devrait être très limité, alors que le gain pour les foyers impactés par le risque inondation est d'une importance capitale. Alors que notre territoire est impacté par des aléas climatiques forts un élu ne doit pas jouer avec la sécurité et la protection des biens et des personnes. La quasi-totalité des agglomérations a été contrainte de créer cette taxe, et pour un certain nombre d'entre elles avec des taux plus élevés que ce qui est envisagé ici. Il serait irresponsable de financer cette compétence par l'emprunt massif entraînant un endettement disproportionné.

Le dispositif « PAPI » est un appel à projet initié par l'État depuis 2002. Ces programmes sont portés par les collectivités territoriales et constituent le cadre d'un partenariat étroit avec l'Etat en matière de prévention des inondations. Une stratégie globale d'intervention partagée entre acteurs de la prévention est établie à l'échelle du bassin de risque et déclinée dans un programme d'actions. Dans le département du Gard, la mise en œuvre de ces programmes a débuté dès les premières années en 2002 : actuellement des PAPIs de troisième génération sont en préparation.

NOS JEUNES À VOTRE SERVICE

Un enfant du village, spécialiste en météorologie

Bénéficiant d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de la météorologie, Loïc a acquis de solides connaissances dans la météorologie locale. Il a mis à disposition ses compétences auprès de nombreux médias nationaux tels que BFM TV ou LCI notamment lors d'épisodes méditerranéens ou cévenols. Il intervient régulièrement sur les ondes de France Bleu Gard-Lozère et dans la presse quotidienne régionale pour apporter son œil d'expert sur les aléas climatiques de notre région. Il a aussi été sollicité par les services de la Préfecture du Gard afin d'apporter des compléments d'informations aux éléments fournis par les services institutionnels de Météo-France. Son analyse et son savoir-faire en matière de météorologie locale lui ont permis de travailler pour de nombreuses sociétés d'événementiel, notamment pour la réalisation de grands concerts ou événements divertissants en plein air. C'est ainsi, par exemple, qu'il a accompagné la production de TF1 dans les arènes de Nîmes pour la réalisation de la célèbre émission "La Chanson de l'Année" présentée par Nikos Aliagas.

Les agriculteurs, le bâtiment, les collectivités, l'événementiel, nombreux sont les professionnels, dits "météo-sensible", auprès desquels il intervient. Afin de répondre au mieux à leurs attentes, il propose des services de prévisions météorologiques expertisées, sur mesure, afin d'accompagner tous ces professionnels dont la météorologie influe directement ou indirectement sur leurs activités et leur quotidien.

En parallèle, il a relancé récemment un nouveau média d'information local, Météo Gard-Hérault. Ce site a pour but d'informer et de sensibiliser la population face aux risques météorologiques de notre territoire et notamment lors des épisodes méditerranéens ou cévenols.

En quelques mois, près de 250 000 connexions ont été enregistrées sur www.meteorogardherault.fr avec une communauté sur les réseaux sociaux qui ne cesse de grandir : plus de 50 000 abonnés à ce jour. Il souhaite désormais trouver un modèle économique basé sur la publicité locale et faire appel aux collectivités afin de couvrir les frais de gestion et d'exploitation de ce site internet, qui se veut entièrement gratuit pour la population.



météo
Gard-Hérault

**SARL LS CONSULTANT
METEO**

4 Rue Jean Mermoz
30190 St Geniès de Malgoirès

loicspadafora@gmail.com
[06.28.58.76.87](tel:06.28.58.76.87)

Nouveau à Saint-Geniès : le design graphique

Récemment diplômée en mastère Design Graphique de l'ESMA (école supérieure des métiers artistiques) Montpellier, Maëlle Camissogo, enfant du village, ouvre son entreprise de graphisme en freelance. De nombreuses réalisations déjà, peuplent sa jeune carrière.

(à découvrir sur son site web : webndesign.fr/maelle.camissogo/)

Vous désirez rafraîchir ou créer votre identité visuelle ?

Vous avez besoin, d'affiches, de plaquettes, de flyers ou encore de dépliants modernes et adaptés à vos manifestations avec une approche personnalisée et de qualité ?

Vous voulez créer un événement, ou encore rendre votre entreprise plus visible sur les réseaux sociaux ?

Découvrez son travail sur son site web : webndesign.fr/maelle.camissogo/

Contact : m.camissogo@gmail.com



Saint Geniès : Terre d'élevage

Dans le bulletin du mois d'octobre nous vous parlions de viticulture, d'arboriculture et de maraîchage. Complétons ce tableau par les différents élevages présents sur la commune. Nous avons en effet la chance de compter plusieurs exploitations de chevaux, mais nos terres voient également passer des troupeaux de moutons.

L'élevage des Sagnes - L'élevage Fuentes et deux troupeaux de moutons

Un projet de reconquête pastorale avec le Syndicat Mixte Lens-Pignèdes

La garrigue est un paysage pastoral. Pourtant, les troupeaux l'ont aujourd'hui désertée. A présent, nous nous retrouvons bien souvent face à un milieu complètement refermé, envahi de broussailles impénétrables et particulièrement propice aux grands incendies.

Le Syndicat Mixte Lens-Pignèdes, dont fait partie notre commune, qui a pour mission la protection des massifs des Leins et des Pignèdes en particulier contre le feu, a lancé une étude afin de proposer des actions de reconquête pastorale. L'un des secteurs identifiés comme favorable à ce type de projet se trouve dans la garrigue de St Geniès & Montignargues. Réintroduire une activité pastorale, même saisonnière, répondrait ainsi à un triple objectif :

- favoriser la biodiversité car la garrigue débroussaillée par la dent du mouton et /ou des chèvres et non par des engins permet le développement d'espèces végétales, d'insectes et de reptiles typiquement méditerranéens bien plus nombreux,
- protéger notre garrigue et ses riverains contre les incendies par une pratique de bon sens, adaptée et palliant efficacement la fonte des subventions pour l'entretien des pistes coupe feu par des moyens mécaniques,
- réintroduire et participer à préserver une pratique traditionnelle millénaire et en voie de disparition dans nos régions.

Le projet est certes complexe à élaborer car il faut convaincre et satisfaire de nombreux acteurs : les propriétaires multiples des parcelles concernées (privés comme publics) et les usagers de la garrigue (chasseurs et promeneurs) tout en suscitant l'intérêt d'un éleveur.

La crise sanitaire a de plus retardé les rencontres espérées avec ces acteurs. Cependant, l'aboutissement de nombreux autres projets de reconquête pastorale comme, non loin de chez nous, à Collias ou Sainte Anastasie, nous laisse espérer une issue favorable à cette belle démarche



Saint-Geniès, les éleveurs de moutons et nos agriculteurs

Au cours de vos promenades en garrigues vous pouvez être surpris de croiser parfois des moutons, beaucoup de moutons. D'où viennent-ils ? Pourquoi ? Deux villages voisins accueillent chacun un éleveur. Il s'agit de St-Mamert et de Montignargues. A Saint-Mamert, Orand COLLIN, berger depuis 2008, gère un troupeau de 800 mères qu'il complète par 8 vaches de race Aubrac. A Montignargues, Louis MARECHAL-KASZOWSKI, berger depuis 2017, gère un troupeau de 500 mères. Pourquoi évoquer ces deux bergers qui ne sont même pas de St-Geniès !!! Mais parce qu'ils se sont entendus avec plusieurs agriculteurs de notre village pour faire paître leurs bêtes sur leurs terres. De la chute des feuilles, fin novembre, au débouillage, fin mars, les terres sont laissées en pâturage pour ces troupeaux qui nettoient les terres. Entente gagnant-gagnant : les animaux peuvent se nourrir gratuitement tandis que les viticulteurs évitent un broyage, ce qui diminue la pollution et qui apporte des matières organiques naturelles.

De plus en plus d'agriculteurs qu'ils soient nouveaux agriculteurs, agriculteurs à haute valeur environnementale, agriculteurs bio ou raisonnée, offrent ainsi leurs terres aux éleveurs qui peuvent ainsi se déplacer sur un espace agricole de plus en plus vaste de Dions, voire Bourdic à Vic-le-Fescq. Ces éleveurs vendent leur production :

M. Collin vend de la viande Aubrac et d'agneau en panier de 5 à 10kgs. Vous pouvez lui téléphoner au 06 20 64 31 71.

**M. Maréchal-Kaszowski vend de la viande d'agneau et des terrines ou de la viande pour couscous.
Son téléphone : 06 19 65 17 79**

Nos deux éleveurs rappellent aussi que parfois les clôtures temporaires qu'ils placent autour de leur troupeau peuvent être cassées ou déplacées et alors des bêtes peuvent s'égarer. Dans ce cas la vie des bêtes est mise en danger, donc s'il vous plaît si vous voyez des bêtes qui s'échappent ou des clôtures abîmées n'hésitez pas à appeler l'un des deux éleveurs avant qu'un drame ne survienne.

L'élevage des Sagnes

L'élevage des sagnes à vu le jour en 2008 avant de se professionnaliser en 2011.

Cavalière et passionnée depuis son enfance, Coralie Noble débute l'équitation à 10 ans en centre équestre. Elle achète son premier cheval en 2002, avec lequel elle pratiquera la *doma vaquera*. En 2003 le couple finira vice-champion de France débutant en 2004, vice champion de France inter 1 et médaille de bronze en inter 2 en 2005.

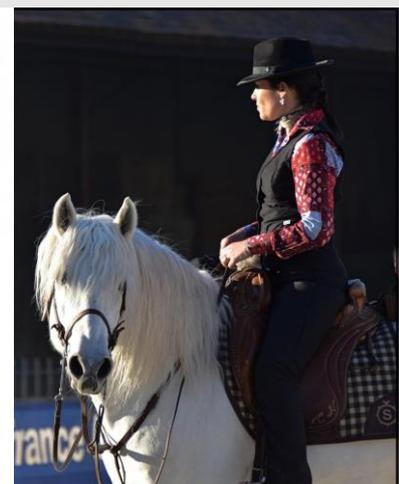
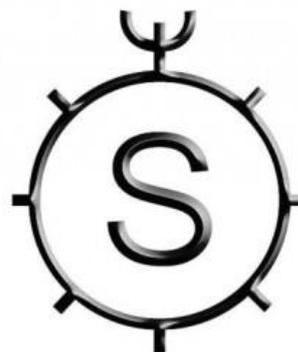
Coralie continuera dans l'équitation de travail en se dirigeant vers l'équitation Camargue, tout en commençant son élevage par passion avec 3 juments de race Camargue. L'envie de faire grandir cet élevage prend le dessus et surtout de travailler avec. Dès lors en 2011 après obtention de son BPJEPS équitation de tradition, Coralie ouvre en lien avec son élevage une école d'équitation Camargue sur la commune de St génies.

En 2016 la décision de s'implanter durablement sur la commune est prise, avec la création d'une structure chemin du cimetière. L'élevage compte environ 25 chevaux et chaque année c'est entre 3 à 5 poulains qui naissent sur l'élevage issue de 3 de nos étalons. Après une rigoureuse sélection, le premier étalon approuvé à la marque de l'élevage, colt des sagnes voit le jour 4 ans après leur début. Un autre étalon très important sur l'élevage, vizir des iscles, issue d'une ligne de bétail, il est aussi la monture de Coralie. Le couple a été sélectionné 4 fois en équipe de France équitation de travail.

Ils obtiennent en 2016 et 2017 le titre de champion d'Europe d'équitation de travail par équipe, en 2018 vizir et Coralie sont champion de France de tri de bétail technique et finisse troisième au championnat de France. En 2019 un titre de vice champion d'Europe par équipe se rajoute à leur palmarès. Dans chaque compétition internationale le couple est parmi les 10 premiers.

Coralie continue de faire découvrir cette magnifique équitation et de partager ces connaissances par un enseignement individuel, avec son propre cheval ou sur des chevaux de l'élevage. Elle accueille aussi des chevaux en pension permettant aux propriétaires de bénéficier de leurs installations en construction.

Cette année une équipe compétition est formée, elle sortira sur les concours nationaux circuit FFE équitation de travail.



L'élevage FUENTES : 30 ANNÉES DE TRAVAIL ET DE PASSION

Voilà plus de trente années que Nadine et Edouard Fuentes ont débuté leur élevage de PRE. Le choix de cette race a été tout naturel. Ce cheval espagnol, Edouard, il l'avait dans les veines. Subjugué par sa beauté, il ne pouvait que consacrer sa vie à celui qu'il considère comme le roi des chevaux. Installé dans le Gard, le propriétaire des lieux évoque son parcours et son quotidien auprès de ses fiers destriers, le moins que l'on puisse dire c'est que sa passion vous rend très vite addict... "Les débuts de l'élevage remontent aux années 86/87.

Le choix du PRE (Pure Race Espagnole) est certainement dû à mes lointaines origines espagnoles. Depuis toujours j'ai aimé ces chevaux fiers d'allure et équilibrés dans leur mental. Lorsque je me suis lancé dans l'élevage, j'étais novice même si j'avais vraiment étudié le sujet. Je savais qu'il existait en Espagne deux lignées : la *Cartujana* très racée et la *Yeguada Militar* des haras espagnols. Tout le reste était un mélange de ces deux lignées. Éleveur sérieux, je me suis servi de l'expérience des anciens. J'ai choisi trois juments : d'abord *Tecnica* de la *Yeguada Militar* aux références de reproductrice puisque mère d'*Evento*, 1^{er} cheval espagnol classé aux JO d'Atlanta. La seconde fut *Molinera* origine Romero Benitez de lignée *Cartujana*. Enfin, j'ai accueilli *Jardinera* une jolie Jument 50 % *Yeguada Militar* et 50% *Cartujana*. Après plusieurs naissances, mon choix s'est porté sur la lignée *Cartujana*. De nouvelles poulinières sont arrivées. J'ai alors décidé de faire l'acquisition d'un étalon pour qu'il m'offre des poulains à son image.

"Apprendre à observer pour sélectionner"

Dinar, superbe poulain de 2 ans, issu de l'élevage *Moreno de la Cova*, devint vice-champion de France à 5 ans, puis champion de France à 6 ans. C'était un vrai étalon donnant non seulement ses qualités à ses produits mais en les améliorant considérablement.

Les années passant la demande et l'orientation du PRE a évolué vers des chevaux avec plus de taille. Nous avons fait l'acquisition dans la même lignée de plusieurs juments superbes, belles, grandes et équilibrées de l'élevage Miguel Angel de Cardenas. Les produits ont été à la hauteur de nos espérances. Nos poulains étaient attendus. Il n'y a pas de secret pour être reconnu, un élevage a besoin de travail et de passion.

Nous avons vendu à cette époque *Keoops* à Mario Luraschi qui l'a dressé pour le cinéma ainsi qu'une jument à Maximilien 1^{er}, prince de Belgique. Plusieurs de nos chevaux ont été utilisés pour le spectacle, le dressage et la chevalerie, le loisir ainsi que par de nouveaux éleveurs. Comme la majorité de mes confrères, je pense, mon souhait est de faire naître des chevaux très beaux et très bons aux critères de race de l'espagnol et en plus avec le déplacement d'un cheval capable de rivaliser avec les autres races dans toutes les disciplines.

Pour s'améliorer, il ne faut pas hésiter à concourir en Europe mais surtout en Espagne, berceau de la race. Cela permet de nous situer. Rester à la maison et observer ses chevaux aussi jolis soient-ils dans les pâtures ne permet pas la comparaison. Réussir l'alchimie d'un bon résultat est plus que difficile.

"Il faut toujours se remettre en question"

Les anciens avaient un dicton : "Si tu veux un champion achète un champion si tu veux faire un champion achète la mère et le père du champion". J'ai compris très vite que ces parents-là n'étaient pas à vendre. J'ai donc décidé de repartir dans ma quête de nouveaux talents en achetant une nouvelle lignée de juments (et oui la troisième en 30 ans) une lignée *Suay* plus tonique avec un très bon déplacement. Sur l'étalon, je suis resté sur la même lignée avec *Oslo II*, mais entre-temps le frère de mon autre étalon, *Nero II*, a été plusieurs fois champion d'Espagne. Avec lui, je pense avoir réussi mon choix. Dès lors, nous nous sommes mesurés avec les plus grands élevages espagnols obtenant, je l'avoue, des résultats plus que sympathiques comme la médaille d'argent SICAB au championnat du monde, championne d'Europe, médaille d'or à Valencia et à Lérida en Espagne, champion de Belgique, plusieurs champions et championnes de France, meilleur élevage, etc... Je le redis et le répète encore une fois, nous nous devons d'élever des chevaux beaux et bons. C'est cette race qui nous l'impose.

YEGUADA FUENTES

ELEVAGE DE CHEVAUX DE PURE RACE ESPAGNOLE



L'évolution de notre PRE en 30 ans a été extraordinaire. Le PRE doit toiser entre 1m63 et 1m68. Les allures doivent être droites, plus de billardage. Un pas plus long qu'il se méjuge de 1 à 2 sabots. Un dos droit. Un cheval pas trop court. Une encolure moins volumineuse mais toujours arquée avec une petite attache de tête. Une tête sans ganache. Après avoir assimilé tout ceci il est plus qu'impératif de garder les critères de notre PRE et surtout de ne pas tomber dans le piège des chevaux de sport européens. Il est bon de rappeler les critères de notre race en plus du cœur et de la noblesse que doit avoir tout PRE : la tête rectangulaire avec ligne fronto-nasale sub-convexe, lèvre inférieure en retrait, l'œil triangulaire à l'intérieur de la ligne fronto-nasale, les naseaux obliques, l'encolure arquée et bien dessinée avec un crin abondant, un grand oblique d'épaule avec les intérieurs décalés, un dos fort, une croupe ronde avec insertion de la queue basse. Pas d'angle dans le PRE. Il n'est fait que de courbes. Ces allures : élévation suspensions extension.



Pour continuer d'élever et essayer de bien faire, nous avons à ce jour 20 juments à la reproduction, dont 10 filles d'*Oslo II* et 4 étalons : *Oslo II* nous a permis de fixer notre base de juments, *Tarumbo de Fuentes* nous a transmis plus de suspension et de taille et des chevaux plus sport *Jitako*, fils de *Datil VII*, étalon très racé fixé, probablement un des plus racés que je connaisse, et *Cortésano Fuentes* né à l'élevage. Il a été champion de France, champion de Belgique et 8^{ème} au championnat du monde.

“ Élever, c'est la vie éternelle ”

On ne vieillit pas puisque nous avons des naissances chaque année. On attend nos poulains. On espère le meilleur du meilleur.



Ces trente années d'élevage m'ont permis en premier lieu d'instaurer un lien énorme avec les miens. Mon épouse, mes enfants et petits-enfants, ensuite ça a été la rencontre avec des gens agréables, intéressants de tous horizons. Nous avons fait naître plus de 160 poulains. Intenses moments de joies avec les performances, l'affection et la complicité que l'on peut avoir avec ces bêtes mais aussi les peines, les accidents de mise bas et les autres plus tard, ceux qui sont partis au paradis des chevaux. La vie en quelque sorte. Mais je ne veux garder que le meilleur. Les moments “bonheur” qui très longtemps vont rester gravés dans ma mémoire. L'un de ces meilleurs moments, c'est lorsque *Dinar* est devenu champion de France, *Airosa* qui gagna le championnat d'Europe ou *Dudosa* 2^{nde} au championnat du monde. Et, plus récemment, des produits de l'élevage remportant la médaille d'or en Espagne dans des concours internationaux : *Cortésano de Fuentes*, *Dudosa de Fuentes* ainsi que ma première *Cobra Fuentes*, mes trois juments côte-à-côte toutes trois nées à la maison et toutes trois championnes de France. En élevage on n'est jamais arrivé au bout du chemin. On peut et on doit toujours s'améliorer. **Pour cela, il ne faut jamais oublier que le devoir d'un éleveur, c'est d'aller chercher ce qui lui manque sans perdre ce qu'il a.**

Notre élevage est familial, il a été créé avec mes deux fils Jérôme et Nicolas. La relève est assurée. Mes quatre petits-enfants Manon, Elias, Manuel et Nathan sont déjà dans les écuries dès qu'ils le peuvent et ils ont hérité de l'affiction. Ils sont non seulement l'avenir mais la continuité, ils sont ceux qui un jour transmettront. En élevage, ça ne s'arrête jamais, les poulains à venir nous rendront éternels.



Si leur activité essentielle se trouve sur d'autres villages, nos terres accueillent également des taureaux des manades Leron et Pierre Aubanel.

SNCF réseau Occitanie roule pour vous

Plusieurs grands chantiers devraient affecter la ligne Nîmes-Alès entre le **29 mars et le 2 juillet 2021**.



SNCF réseau Occitanie prévoit ainsi la modernisation de la voie dans le tunnel de Gajan avec l'abaissement de la plateforme afin que les nouvelles rames *Régiopolis*, d'une plus grande capacité, puissent l'emprunter. À cette occasion les rails et traverses en béton seront entièrement renouvelés.

Au nord de Nîmes, sur 400 mètres de chaque côté des voies, les parois rocheuses seront consolidées.

Au nord d'Alès de nombreux travaux seront également entrepris entraînant plusieurs gênes importantes. Ainsi du **29 mars au 4 juin la ligne Nîmes-Mende/Clermont-Ferrand sera totalement fermée**. Et du 4 juin au 2 juillet, la portion Nîmes-Alès sera rouverte mais pas au-delà. Lors de ces fermetures de lignes, la desserte sera intégralement remplacée par une desserte en **autocar**.

Vous pouvez consulter les sites : <https://www.ter.sncf.com/occitanie> et <https://www.oui.sncf> ou le 0800 31 31 31 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 14h

Résidence services seniors Nîmes Sophia : une solution d'hébergement et de répit

A 20 minutes de Saint Génies de Malgoirès, la résidence DOMITYS offre aux séniors la possibilité d'emménager dans des logements confortables et adaptés, tout en continuant de vivre pleinement la vie qu'ils entendent mener.

Un cadre agréable et convivial entoure la résidence afin de créer de belles relations d'amitiés (animations en interne et sorties extérieures, offre de restauration cuisinée sur place, liberté de bénéficier des espaces communs : piscine, sauna, salle de sport, bibliothèque,...). Alliant sécurité et sérénité, la résidence dispose d'un service de blanchisserie et de ménage, une aide administrative et une coordination médicale. Le système d'assistance d'urgence est réalisé par un personnel présent 24H/24 et 7J/7.

Des séjours temporaires sont également possibles afin de vous apporter une solution d'hébergement répondant aux différentes situations vécues (sortie d'hospitalisation, séjour de convalescence, moment de répit, logement inadapté...) et de profiter de l'intégralité des services énoncés.



Des tarifs avantageux grâce à votre commune.

Contact sur résidence : Mélanie PERRIER
210, Rue Philippe Seguin 30000 Nîmes
Tel : 04 48 76 00 00
Melanie.perrier@domitys.fr



ANIMALGOIRÈS :

Un bilan 2020 satisfaisant mais du chemin encore à parcourir !



L'association a vu le jour en mai 2020.

Une fois la partie administrative derrière nous, nous avons pu commencer la campagne de capture et de stérilisation des chats errants du village.

Ainsi, 44 chats ont été stérilisés et identifiés, auprès de nos vétérinaires partenaires (Caveirac et Sauzet) entre juillet et décembre 2020, et ce dans le cadre de la convention signée entre la Municipalité et la Fondation 30 millions d'amis. Au-delà, et grâce à nos bénévoles, nous avons sorti et mis en adoption 23 chatons nés sur le territoire de Saint-Geniès-de-Malgoirès, aidé financièrement 3 familles dans la prise en charge des stérilisations et identifications de leurs animaux, aidé une dizaine de nourrisseurs dans la prise en charge des soins et l'aliment à destination des chats errants et des chats libres.

En septembre nous avons participé au forum des associations de la commune, et début octobre nous avons effectué une action « caddie croquettes » à Intermarché, où nous avons récolté, grâce à vous, 390 kgs de nourriture qui nous permettent de nourrir les colonies identifiées de la commune.

À ce jour, l'association compte 63 adhérents et une dizaine de membres très investis qui nous permettent de mener à bien nos missions.



L'année 2021 repart avec une équipe motivée et prête à relever le nouveau défi confié par la Municipalité de 45 chats libres à prendre en charge. Cependant, nous manquons cruellement de familles d'accueil pour les chatons qui doivent être sauvés. Il n'y a pas de petit investissement, pour quelques semaines ou plusieurs mois, pour un ou plusieurs pensionnaires, sans vous, nous ne pouvons rien !

Gandhi disait « On peut juger de la grandeur d'une nation et ses progrès moraux par la façon dont elle traite les animaux ». Notre Municipalité s'en soucie, d'ailleurs d'autres communes ont déjà fait appel à nous pour suivre notre chemin. Aussi, ensemble faisons de notre village un exemple fédérateur !

COURIR ENSEMBLE 2021 : annulation des 2h Médiogozines

En raison des conditions sanitaires, Le bureau de *Courir ensemble* a décidé d'annuler sa course 2 H *mediogozines* qui avait été prévu le 29 mai 2021. Face à trop d'incertitudes et sans aucune visibilité sur les mois à venir, nous ne pouvons apporter aucune garantie à nos partenaires.

Le format de course rend impossible la mise en place des mesures garantissant la sécurité de tous... En espérant que 2022 sera meilleur.

Sportivement,

La présidente
Maria De Luca



LES JEUNES

L'APE face au Covid-19

Dans le contexte actuel, beaucoup d'événements comme la fête d'Halloween, le vide grenier, ont dû malheureusement être annulés. Par chance le Père Noël a été présent pour les plus petits.

Nous sommes toujours dans l'incertitude pour les prochains (loto, carnaval, grand vide-greniers, fête des écoles...).

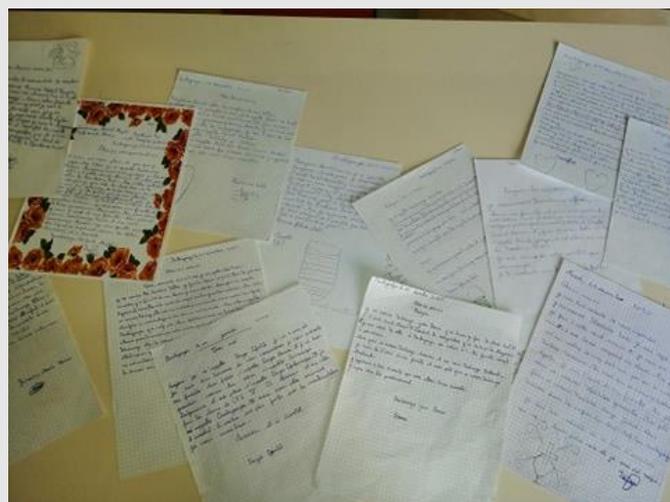
Nous avons donc décidé d'organiser des tombolas sur les réseaux sociaux, dans les commerces de notre village pour récolter des fonds. Nous languissons que la situation s'améliore pour pouvoir organiser des moments de convivialité et la joie de se retrouver. Dans l'attente de vous retrouver...



L'équipe de l'APE

La Calebasse de l'amitié

Au Burkina Faso la calebasse est un symbole fort de partage et d'amitié. C'est ce que les enfants du groupe des Paresseux de Terre de Loisirs ont découvert il y a quelques semaines. Mais comment me direz-vous ?



Grâce à l'initiative de Mandissa, leur animatrice, et en partenariat avec l'association de Saint-Mamert-du-Gard "la Calebasse de Ouahigouya" nos enfants ont pu commencer à correspondre avec des enfants de l'autre côté de la planète.

Fin décembre ce sont des missives qui quittent la France vers leurs lointains destinataires. Sur de jolis papiers à lettres les Paresseux y parlent de leur famille, de leurs hobbies. Fin janvier un courrier très spécial nous est livré à Terre de Loisirs par Colette Chauvet de l'association Saint-Mamertoise. Chaque enfant reçoit une ou deux lettres d'écoliers du nord du Burkina Faso.

Nous oublions souvent quel bonheur c'est de recevoir une lettre, écrite spécialement pour nous et pleine d'amitié. Ce bonheur se voyait dans les yeux des enfants quand ils lisaient les courriers des jeunes Burkinabés.

Et l'envie de leur répondre était bien présente. Partage, curiosité, amitié, découverte.

Une correspondance est née, puisse-t-elle perdurer par-delà les frontières !



Le centre de Loisirs

COLLÈGE : fermeture d'une classe de 3ème à la rentrée ?

Le rectorat prévoit la fermeture d'une classe de 3ème à la rentrée 2021/2022, ce qui provoquerait, dans ce cas, un surcroît d'élèves, les classes passant à 30 ou 31 élèves en 4ème et en 3ème.



L'incompréhension des professeurs et des parents est donc double : en pleine pandémie, comment penser que la sécurité des enfants puisse être assurée et comment accueillir, dans des classes surchargées et de petites surfaces, des AESH accompagnant des élèves relevant de la MDPH ?

À cause de la crise du covid, l'année 2020/2021 a eu des conséquences négatives, tant psychologiques qu'éducatives sur les enfants et sur les enseignants.

Cette réduction entraînera vraisemblablement la fermeture de postes d'enseignants, ce qui impliquera un inévitable alourdissement de la charge de travail des autres professeurs qui devront assumer de nombreuses heures supplémentaires au suivi difficile menaçant d'autant la qualité de ces cours. Et ceci sans compter que des enseignants vont se retrouver à cheval sur plusieurs établissements ce qui inévitablement dégradera leurs conditions de travail et sa qualité.



NUMÉROS UTILES

Sapeurs Pompiers.....	18 ou 112
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	17
Centre anti poison.....	04 91 75 25 25
Ambulance Serrano.....	04 66 81 74 81
Taxi D.PAPA.....	06 09 50 01 04
.....	06 69 16 27 26

Dentiste/Orthodontiste

Mme MELLET.....	04 66 81 61 47
M. MOINARD.....	04 66 19 27 97

Infirmier(e)s

Mme BLAIN.....	06 18 99 50 31
Mme CHALVIDAN.....	06 22 66 37 56
Mme CHAPELIER.....	07 88 29 85 35
Mme DE LUCA.....	06 88 31 24 12
M. FUENTES.....	06 21 70 94 71
Mme LENUZZA.....	06 12 19 71 14
Mme MICHEL.....	06 86 98 11 09
Mme PAGON.....	06 76 99 96 18
M. TEISSONNIÈRE.....	04 66 81 71 15
Mme TUZET.....	06 77 84 17 15

Kinésithérapeutes

Mme BONNARY.....	04 66 81 66 99
M. MARGAROT.....	04 66 74 16 67
M. R. HERMANN.....	04 66 74 16 67

Médecins

Dr FÉLIX.....	04 66 68 10 10
Dr GRAU.....	04 66 68 10 10
Dr LECAMP.....	04 66 63 90 34

Pharmacie04 66 81 62 04

Orthophoniste

Mme SÉVENIER.....	04 66 57 93 89
-------------------	----------------

Ostéopathe D.O

Mme BOTTREAU.....	06 87 03 16 75
-------------------	----------------

Podologue/pédicure

M. BARAT.....	04 66 37 78 26
---------------	----------------

Psychologue

Mme BOUET.....	06 69 07 01 82
----------------	----------------

Sages-femmes

Mme BROUGUIÈRE.....	06 99 02 69 80
---------------------	----------------

Maison de retraite.....04 66 81 62 23

Correspondante Midi Libre :

Cathy DOUSTALY.....	06 03 98 61 98
---------------------	----------------

MAIRIE :

Tél : 04 66 63 87 87

Site : www.saintgeniesdemalgoires.fr

Horaires: 9h-12h – 14h-17h

fermé le mercredi après-midi

accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr

•Service des finances : 04 66 63 87 82

•Secrétariat de l'urbanisme tous les après-midi

secretariat urba@saintgeniesdemalgoires.fr

•Police Municipale : 06 72 36 91 32

•Bibliothèque municipale « *Camille Hugues* » : 04 66 63 87 85

bibliotheque@saintgeniesdemalgoires.fr

•Crèche « *Royaume des lutins* » : 04 66 74 01 39

•Centre de loisirs intercommunal (3-12 ans) : 04 66 74 01 39

Pôle enfance jeunesse 38 av. de la Gare

•Association Temps Libre : 04 66 63 14 36

secretariat@temps-libre.org

•École élémentaire « *Jules Ferry* » : 04 66 81 64 27

❖ Cantine 04 66 81 69 72

•École maternelle « *Louis Guizot* » : 04 66 81 81 33

❖ Cantine 04 66 81 81 37

•Collège « *Frédéric Desmons* » : 04 66 63 09 50

•Centre Médico Social (assistantes sociales)

Mmes CAMBE et GRIMAUD DAUMET : 04 66 02 13 60

MSA : Mme CAMPOS : 04 66 63 67 79

•Syndicat Mixte Leins Gardonnenque : 04 66 63 00 80

4 rue Denis Diderot – contact@leinsgardonnenque.fr

•Point Emploi : Mme PAYEN 04 66 63 13 56 ou 06 12 53 13 61

•Centre Médico Psychologique : 04 66 03 47 80

•La Poste : courrier 3631 banque postale 3639

•Etude Notariale : 04 66 63 64 40

•Nîmes Métropole

- Standard.....04 66 02 55 55

- Services ordures ménagères.....04 66 02 54 54

- Services déchetterie.....04 66 02 54 85

•SAUR04 30 62 10 00

478 av, Maurice Privat 30600 Vauvert

- Dépannage 24H/24.....04 30 62 10 08

ÉTAT CIVIL & CALENDRIER

Bienvenue à...

Samuel, Bruno, Rémi LEDUC né le 10 novembre 2020
Lina, Miryame BERKANOU née le 30 novembre 2020
Layvin, Sylvère LAFABLE GARRIGUES né le 27 décembre 2020
Léon, Marin, Jean-Pierre SUBRA né le 30 décembre 2020
Soham, Taj, Ram AUGER LOLJEEH né le 7 janvier 2021
Louna DE LUCA-FONTANILLE MIRA née le 15 janvier 2021



Nous regrettons le départ de...

DE LUCA Francesco le 14/11/2020
DOUSTALY Gérard, Michel le 13/12/2020
BOUKHARI Rabah le 06/12/2020
D'AGATA Georges, Raymond, Colbert le 17/12/2020
DURAND-COUTELLE Francis Emilien le 27/11/2020
RENUCCI Angèle, Marie, Pauline le 23/11/2020
RIBES Roger, François le 12/10/2020
SAINTON Madeleine, Marie, Thérèse le 17/11/2020
TORELLO Louis le 03/11/2020
PERAFERRER Joaquina le 04/01/2021
DEHAIS Micheline, Thérèse le 01/02/2021
BEURIER Jeanne Marie Fernande le 10/02/2021
LAROCCO Lucienne le 11/02/2021
COMBE Ginette, Renée le 24/02/2021



CALENDRIER

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et dans le respect de tous les gestes barrière encore en vigueur, devraient avoir lieu :

AVRIL

Début de la saison des Vendredis de l'agglomération et Pestacles

3 avril : chasse aux œufs

MAI

1er mai : Foire de mai sur les boulevards

7 au 9 mai : Balad'Arts, salons artistiques à Fons (Le printemps des artistes), Saint-Geniès (Griffe d'Arts) et Sauzet (L'Art du Nu)

8 au 11 mai : Griffe d'Arts en complément de Balad'arts

30 mai : déambulation et spectacle au Parc Barral l'après-midi

JUIN

Exposition des œuvres des enfants des écoles dans le hall de la mairie

Dimanches 13 et 20 juin : élections départementales et régionales

JUILLET-AOÛT

13 juillet : repas républicain derrière la mairie

14 juillet : retraite aux flambeaux et feu d'artifice

29, 30, 31 juillet et 1er août : fête votive

2 au 6 août : fête des boules (Challenge Serge Chapelier et Claude Meyrueix)

SEPTEMBRE

4 septembre : Forum des associations et journée italienne avec l'Union Taurine

11 septembre : Journée Nimenos II avec l'Union Taurine

17 et 18 septembre : journées du Patrimoine

Début du mois du Nîmes Métropole Jazz Festival

OCTOBRE

3 octobre : Fête de la Confédération paysanne

DÉCEMBRE

4 et 5 décembre : Marché de Noël



Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade